

## **LOCALISATION DE L'INTERVENTION**

Chemin Saint-Louis entre l'avenue des Hôtels et l'autoroute Henri-IV

## **CONDITIONS DE CIRCULATION**

Fermeture d'une (1) voie de circulation sur deux (2) sur le chemin Saint-Louis, entre l'avenue des Hôtels et l'autoroute Henri-IV.

Circulation en alternance dans la voie restante avec signaleur de 7 h à 18 h. La circulation s'effectuera avec feux de signalisation entre 18 h et 7 h.

Fermeture complète de la piste cyclable dans les deux directions, entre l'avenue des Hôtels et l'autoroute Henri-IV.

Les cyclistes devront marcher à côté de leur vélo sur les trottoirs.

Les trottoirs demeureront accessibles en tout temps.

